

D**Déclaration en matière de stratégie Erasmus*****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

a) Une des priorités stratégiques de l'ENSICAEN est d'assurer son positionnement général dans son environnement socio-économique national et international. En terme de stratégie internationale, l'établissement souhaite établir des liens forts avec ses partenaires et à ces fins, privilégie la mise en place de conventions de doubles diplômes. Les partenariats existants seront évalués en fonction de leur cohérence thématique, des flux de mobilité, de la qualité des échanges déduite des bilans de mobilité des étudiants et des personnels (témoignages et selon les cas, relevés de notes). La sélection de nouveaux partenaires devra, dans la mesure du possible, concilier qualité et offre de formation (de niveau master) dans des domaines proches et/ou complémentaires de ceux de l'ENSICAEN. Ainsi, chacun des partenaires pourra bénéficier de l'élargissement de son offre de formation. L'ENSICAEN étant un centre de formation et de recherche, la potentialité de développer des projets de recherche communs (via notamment des thèses en co-tutelle) sera également prise en compte.

b) L'employabilité de nos diplômés et l'existence de programmes d'échanges, dont le soutien financier pour les projets de mobilité est indispensable, ont conduit à la sélection suivante des zones géographiques partenaires : l'Europe où la plupart de nos futurs diplômés travailleront (ERASMUS), les Etats-Unis (ISEP), les pays en forte progression économique tels que le Brésil (BRAFITTEC) et la Chine. L'ENSICAEN pourra cibler d'autres pays/villes, en adéquation avec sa stratégie internationale, dans la mesure où ce partenariat peut contribuer à soutenir et renforcer les liens internationaux des collectivités locales (ville, département et région) et des entreprises régionales.

c) L'objectif est de mettre en place une dizaine d'accords de doubles diplômes (UE et hors UE) à raison d'un à deux nouveaux accords par an. La création des doubles diplômes et leur mise en place aboutira à un renforcement des liens pédagogiques et scientifiques entre les établissements, améliorera la qualité de l'offre de formation et contribuera largement à une meilleure qualification des diplômés (notamment sur le plan de la formation humaine : ouverture, compréhension inter- et transculturelle et maîtrise des langues). Si l'école encourage la mobilité académique au cours de la dernière année de formation ingénieur, la plupart des étudiants effectuent leur mobilité (obligatoire) sous forme de stage et ce au cours du stage du semestre S8 de la formation ingénieur.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Le Programme nous a permis d'établir des liens avec nos partenaires européens dans la durée. Il en résulte une connaissance mutuelle des établissements partenaires. A présent, l'ENSICAEN souhaite poursuivre le processus par l'élaboration de doubles diplômes avec ses partenaires stratégiques dans les thématiques visées. Ce partenariat n'est pas seulement académique puisque l'établissement partenaire facilitera l'accès à ses partenaires industriels lors de la recherche de stage de l'étudiant accueilli.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

Participer au programme permet de favoriser la mobilité en Europe et d'améliorer la compréhension interculturelle de nos étudiants qui auront à travailler dans un contexte international.

L'élaboration d'accords de doubles diplômes nécessite des échanges et des visites préparatoires entre les établissements partenaires. Outre l'élargissement attendu de l'offre de formation diplômante des étudiants, cette meilleure connaissance mutuelle des partenaires favorise le développement de projets de recherche et les échanges d'enseignants experts.

La mobilité sous forme de stages permet de consolider les liens de l'établissement avec les entreprises et les laboratoires de recherche européens.

Ces partenariats européens contribuent au rayonnement national et international de l'ENSICAEN, améliorent son attractivité et sa compétitivité.

Les concertations des différents services sollicités lors de la rédaction de cette candidature alimentent les réflexions sur la stratégie internationale de l'établissement et la mise en œuvre de sa politique internationale et européenne.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

E

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;*

déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: CAEN

Nom: Dominique GOUTTE

Date (jj/mm/aaaa): 13/05/2013

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)



Cachet original de l'établissement

